

**Discours de Monsieur Jean-Marie GUILLEMIN**  
**Maire de Cormelles le Royal**  
**Cérémonie des Vœux**  
**Vendredi 21 décembre 2018**

Madame la Députée,  
Madame et Monsieur les Conseillers Départementaux,  
Mesdames et Messieurs les Présidents,  
Mesdames et Messieurs les Maires,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,  
Mes chers conseillers municipaux juniors,  
Mesdames et Messieurs les Directeurs,  
Chers employés communaux,  
Chères Cormelloises, Chers Cormellois,  
Mesdames, Messieurs,  
Chers amis,

Je vous remercie toutes et tous de votre présence ce soir pour cette cérémonie traditionnelle de présentation des Vœux du Maire à sa population et à ses partenaires.

Comme tous les ans, je ferai le point avec vous de toutes les actions que nous avons, avec mes collègues élus, engagées ou terminées, mais aussi toutes les décisions qu'il nous a fallu prendre et ce, toujours dans le souci de l'intérêt général, et le respect de chacun.

Je voudrai en préambule, revenir sur le mouvement social dit des « gilets jaunes » qui a pour le moins quelque peu perturbé notre pays et bousculé nos institutions. Je ne m'attarderai pas sur les phénomènes de violence qui, même s'ils sont loin d'être anecdotiques, doivent être analysés en marge de cette grogne populaire.

Grogne, oui ... le mot est à la hauteur de la véhémence de cette action. Pour ma part je résumerai ce mouvement en deux axes :

- Une crise sociale profonde et un système économique qui a fait naître des travailleurs pauvres, ceux qui n'arrivent plus à vivre du fruit de leur travail. Leur demande est pour le moins légitime. Les réponses du gouvernement seront-elles à la hauteur de leur détresse ?... je n'en sais strictement rien et seul l'avenir nous le dira.
- C'est aussi une crise institutionnelle profonde, certains, les plus extrémistes, voulant même en finir avec la République. Là est le danger ! La République est, et doit demeurer, une et indivisible. Cette République, et la Liberté qui l'accompagne, a été chèrement gagnée par nos ancêtres au prix de leur sang. Il est pour ma part inconcevable de la remettre en cause car ce serait remettre en cause la démocratie elle-même. Mais il faut entendre le message de ce peuple en souffrance, cette partie de la population qui se sent abandonnée, éloignée des instances de décision. C'est pour cette proximité que je me suis engagé dans la vie publique. C'est parce que cette proximité permet d'entendre et d'écouter les difficultés, mais aussi les propositions de nos concitoyens. C'est cette proximité qui permet de faire le lien entre les personnes d'une même communauté, d'une même commune et qui permet de promouvoir le bien vivre ensemble tout simplement.

Alors certes, les politiques institutionnelles nationales mises en œuvre ces dernières décennies ne vont pas dans le même sens. Les Communes et les Maires ont perdu beaucoup de compétences pour pouvoir répondre rapidement et avec bon sens aux problématiques de leurs concitoyens. Mais ce mouvement des gilets jaunes a, quant à lui, permis de mettre en exergue ce non-sens institutionnel. Il faut, et j'en suis convaincu, repositionner le niveau décisionnel des politiques publiques du cadre de vie à un niveau local, qu'il soit au contact permanent de la population, comme le sont tous les Maires de France ... là est la clé de la réussite pour que la confiance puisse s'installer à nouveau entre les Français et ceux qu'ils ont élus. La logique de création d'institutions ne doit pas résider uniquement dans une logique comptable d'hypothétiques économies d'échelles, elle doit simplement s'appuyer sur les notions de service public, d'intérêt général et surtout d'écoute et de partage avec tous les concitoyens. L'intercommunalité a toute sa place dans le paysage institutionnel français, mais elle doit mener les politiques publiques de son échelle comme celles de l'assainissement, de la production et la distribution de l'eau potable, du développement économique, du transport en commun, du plan local d'urbanisme ou encore du développement des grandes infrastructures routières. Aujourd'hui, je pense sincèrement que nous sommes allés un peu trop vite en confiant un certain nombre de compétences de proximité à cette institution qui ne fera que nous éloigner des besoins de nos concitoyens. Les préoccupations économiques et budgétaires ont certainement galvaudé notre réflexion.

Alors, au-delà de la grogne et des revendications économiques des gilets jaunes, il y a aussi une revendication sociologique d'appartenance à un groupe, de recherche de reconnaissance, d'une certaine identité ... celle-là même qui fait la Commune et que nous risquons de perdre si nous n'y prenons pas garde.

Pour illustrer mon propos, je veux vous parler de notre expérience cormelloise récente ... celle de l'extinction de l'éclairage public, la nuit de minuit à 5h00 du matin. En 2016, je suis amené à prendre la décision d'éteindre la nuit dans un quartier de Cormelles le Royal, pour tenter de résoudre un problème d'attroupement de jeunes qui s'amusaient à commettre des dégradations et à faire du bruit. Puis en avril 2017, après avoir recueilli l'avis favorable de la population, j'ai décidé d'étendre cette expérimentation à toute la Commune. Comme pour toute expérimentation, il doit y avoir un temps d'évaluation .... C'est ce que nous avons fait en novembre dernier. Tout d'abord à travers un questionnaire, puis lors d'une réunion publique. C'est à cette occasion que nous avons pu nous rendre compte, mes collègues et moi, de la détresse de certains de nos concitoyens qui vivaient dans la peur et le mal-être depuis l'extinction de l'éclairage. Même si cette frange de la population n'est pas majoritaire, elle constitue une frange non négligeable de Cormelloises et de Cormellois. Or, l'intérêt général ne se décrète pas à coup de pourcentage ou de chiffres. Comment peut-on raisonnablement, quand on est élu, mettre au ban de la société et ignorer une partie de sa population et ce, même si elle n'est pas majoritaire ? ce n'est pas ça l'intérêt général ! ce n'est pas ça le sens du service public !

Aussi, et je vous l'annonce ce soir, j'ai pris ma décision, après avoir pris l'avis de mon conseil municipal qui, à une très grande majorité, a approuvé l'orientation que je lui ai proposée, dans le souci justement de l'intérêt général et dans le respect d'une démarche de développement durable.

Nous allons donc engager, dès 2019, une étude qui sera suivie de travaux, pour équiper l'ensemble des candélabres d'ampoules à Led. Cette solution technique nous permettra, non pas d'éteindre complètement la nuit, mais d'abaisser suffisamment l'intensité de l'éclairage pour respecter la démarche écologique du développement durable, mais aussi celle de l'économie énergétique et surtout celle du bien-être de nos concitoyens. On a, en effet, trop souvent tendance à restreindre, par méconnaissance du sujet, la politique du développement durable à celle de l'écologie. N'est-ce pas là un bon exemple de participation des citoyens aux décisions de la vie en communauté ? C'est cette proximité des élus et de leurs administrés, c'est aussi le fait que ces élus aient toujours ce pouvoir de décision qui nous a permis de répondre rapidement, et dans la concertation, à une problématique de politique publique locale. Imaginez que cette compétence ait été transférée à une instance supra-communale ? La voix de la recherche du bien-être des administrés, portée par le Maire que je suis, aurait-elle été entendue face aux argumentations purement économiques et écologiques ? Je vous laisse le soin d'y réfléchir...

Ces travaux de remplacement de lampes, comme je vous le disais, auront lieu certainement au cours du deuxième semestre 2019. Nul doute que le SDEC mènera cette opération avec le professionnalisme et la rigueur qu'on lui connaît.

Un sujet de plus à traiter pour mon adjoint et collègue, M. Michel LEMOINE, à qui j'ai délégué les travaux et la circulation. Heureusement que Michel est à la retraite, car il est plus souvent sur le terrain et les chantiers qu'auprès de son épouse. Il faut dire que des travaux nous n'en avons pas manqué sur la commune en 2018....

- La place du commerce tout d'abord. Cette opération a d'ores et déjà vécu plusieurs phases. Celle de la démolition des anciens bâtiments, celle de la reconstruction des deux cases commerciales et des logements attenants, celle de l'aménagement intérieur de la boucherie et de la boulangerie, et celle de la reprise du réseau de l'eau potable menée par la Communauté Urbaine. Nous avons décidé, en concertation avec les commerçants, de faire une pause pendant la période des fêtes. La reprise des travaux, pour l'aménagement définitif de la place, est prévue fin janvier 2019, et début juillet prochain, nous devrions y voir beaucoup plus clair. C'est une belle opération, structurante pour la commune, et j'espère que tout se déroulera aussi bien que cela s'est passé lors des premières phases. Je remercie au passage toutes les entreprises et notamment CISE TP qui ont toujours travaillé dans le souci d'apporter le moins de nuisance possible aux Cormelloises et aux Cormellois et en particulier aux commerçants. J'en profite également pour souhaiter la bienvenue à M. et Mme GEST, les heureux propriétaires de la nouvelle boulangerie de la place du commerce. Ils ont eu la bonne idée d'avoir du talent et de confectionner des produits d'une qualité redoutable, notamment pour le tour de taille ! Je vous encourage bien évidemment à aller déguster leurs pains et leurs succulents gâteaux.
- Autre arrivée sur Cormelles le Royal, celle de l'enseigne Carrefour Contact. M. VERMES et M. FALLET, les gérants de ce magasin, ont ouvert leurs portes le 12 décembre dernier. Peut-être est-ce le climat humide normand, mais leur bâtiment a poussé comme un champignon ! Je remercie au passage M. JOLY, du groupe Carrefour, avec qui j'ai mené les négociations pour l'implantation de ce magasin qui répond à une attente forte de la population. Je leur souhaite une pleine réussite dans leur entreprise.

- Dans cette négociation justement, il y avait la création d'un nouveau rond-point sur la rue de l'Industrie. Ce rond-point a pour vocation de sécuriser une des entrées du magasin et une des entrées du nouveau quartier de La Croix Boisée. Il porte désormais le nom, même si ce n'est pas très original je vous le concède, de rond-point de la Croix Boisée. Il a été inauguré le 14 décembre dernier. Je remercie M. GUEGUEN de la Communauté Urbaine, et l'entreprise TOFFOLUTTI en la personne de M. LEBRUN, qui ont tous travaillé de concert pour la réussite de cette opération dans un contexte de circulation difficile.
- Des champignons, il y en a d'autres en ce moment. Il n'y a qu'à voir la vitesse à laquelle se construit le quartier de la Croix Boisée. Vraiment, je pense que le climat n'y est pas pour rien ! Les premiers habitants de ce lotissement arriveront au cours du prochain semestre. Je voudrais remercier et féliciter Messieurs AUST, NOURRISSON et VERVELLE de la société Investir Immobilier pour la qualité de conduite de cette opération ainsi que leur architecte, M. GARDETTE.
- Quant au quartier des Trois Chemins, qui est situé derrière le bois, il a certainement bénéficié de conditions climatiques moins clémentes, puisque la société FRANCELOT a dû faire face à des difficultés internes qui ont quelque peu retardé leur programme ... mais tout devrait rentrer dans l'ordre et nous espérons que l'ensemble du projet sera terminé vers la fin 2020. Nous nous reverrons à cette occasion pour l'inauguration ... si tout va bien, en mars 2020 !
- En plus de tous ces travaux d'aménagement urbain, nous avons également réalisé :
  - o Des travaux de sécurisation et d'entretien de la voie publique. Vous avez pu voir fleurir des gabions Boulevard de Combe-Martin et sur l'avenue du Côté. Ces chicanes ont pour but de faire ralentir certains automobilistes au pied lourd ... et ça marche !
  - o Des travaux de rénovation et d'aménagement de locaux au profit de nos associations.
  - o La rénovation complète des terrains de tennis extérieurs avec la possibilité désormais, pour les Cormelloises et les Cormellois, d'accéder simplement et gratuitement à un des terrains. Je remercie au passage Madame Laurence DUMONT, Députée de la circonscription, qui a contribué à ce projet à travers sa réserve parlementaire, réserve qui est très réduite désormais. Je remercie également le Conseil Départemental, représenté ce soir par M. HAVARD et Mme HEUZE, de la subvention versée. Il faut savoir que, sans ces dotations exceptionnelles, le projet aurait été vraisemblablement compromis.
  - o Et enfin, nos services techniques ont pu emménager dans leurs nouveaux locaux, dans la zone des Métiers, en début d'année. Ils disposent désormais d'un outil de travail moderne et fonctionnel pour répondre au mieux à la demande de nos administrés.
- Répondre au mieux à la demande des Cormelloises et des Cormellois, c'est ce que nous essayons de faire régulièrement. Nous avons mis en place un système pour traiter le plus rapidement possible, et dans la concertation, les différentes demandes qui arrivent en mairie. Ce peut-être un problème d'espaces verts, de place handicapée, d'entretien d'une route, d'élagage .... Bref, tout ce qui est susceptible de toucher la vie quotidienne. Je me rends directement sur place, très régulièrement, pour décider de l'opération à mener et parfois même répondre directement aux demandeurs. Cette démarche de proximité s'inscrit pleinement dans les fonctions d'élus de terrains et

favorise le dialogue, la compréhension et la résolution des petits problèmes de la vie courante.

- Bref, cela fait beaucoup de travaux en même temps sur l'ensemble de la Commune. Je dois dire que nous craignons un peu la période automnale qui vient de s'achever car il y avait des engins partout ! Mais tout s'est finalement bien passé, sans problème majeur. Michel, je te remercie encore de cette prouesse... mais bon, il te reste encore des choses à faire et je ne vais pas te rendre à ta femme tout de suite...
- En effet, en plus de tous les travaux engagés, nous allons prochainement déployer un système de vidéo protection à certains endroits stratégiques de la Commune, dans le but de lutter contre la petite délinquance urbaine, voire pourquoi pas, des cambriolages qui ont subi une hausse vertigineuse en 2018 par rapport aux autres années. Certes, nous ne sommes pas la seule commune impactée par ce phénomène puisque nos voisins et amis d'Ifs et de Mondeville ont connu le même sort. Je vous encourage donc tous à la plus grande vigilance.
- Nous allons aussi, en juillet-août prochain, procéder à la rénovation complète du sol sportif de la Halle des sports. Cette opération coûteuse bénéficiera peut-être d'une subvention du Conseil Départemental, enfin .... je l'espère vivement...
- Enfin, la Mairie fera peau neuve au printemps prochain, avec une opération de ravalement qui s'inscrit dans le cadre des travaux de rénovation et de mise en accessibilité des bâtiments de la commune.

Toutes ces opérations, tous ces travaux, ne sont pas décidés au hasard. Ils doivent s'inscrire dans un cadre plus général et il est indispensable d'avoir une vision plus globale de l'évolution de la Commune. Tel est l'objet de la mise en place du nouveau Plan Local d'Urbanisme. Certes, cette compétence est désormais intercommunale, mais il avait été décidé de laisser les Communes poursuivre les travaux de révision de leur PLU si cela avait été engagé avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017. C'est ce que nous avons fait à Cormelles le Royal. Bien épaulés par les techniciens de la Communauté Urbaine, et je tiens à remercier particulièrement M. LAPLANCHE et M. BOUCLIER de leur contribution, nous avons réalisé, avec les membres de la commission de l'urbanisme et mon adjointe, Mme Fabienne MOREL, un document cohérent pour le développement de la Commune, qui devrait désormais être arrêté fin janvier 2019.

Mais le bien vivre ensemble ne se résume pas à des aménagements urbains ou des travaux. Ce ne sont que des moyens d'accéder à une cohésion locale tout comme le sont les autres projets développés par la Commune au profit de ses habitants.

Depuis la dernière rentrée scolaire, nous avons fait le choix, après concertation, menée par mon adjointe Mme Isabelle GERME, avec les parents et les conseils d'école, de revenir à la semaine des quatre jours. Cette décision est motivée, comme pour la plupart des Communes françaises, par le respect du rythme de l'enfant. Nous avons malgré tout conservé, pour les écoles élémentaires, un temps d'accompagnement et d'animation le midi. Ce temps d'animation nous a permis de mettre un place un Programme d'Activités Pédagogiques Pluriannuelles ... qu'on appelle entre nous le PAPP. Il a pour vocation de compléter de façon ludique, les enseignements des professeurs des écoles dans le domaine du développement durable. Ce programme est évidemment construit en partenariat avec les enseignants. L'objectif poursuivi est que nos petits Cormellois puissent arriver au collège avec des bases solides en matière de connaissance du développement durable ... car ce sont eux les citoyens de demain. Je remercie nos équipes d'animateurs et les enseignants de leur investissement dans ce projet.

Ce PAPP est une des actions du Schéma Directeur du Développement Durable, approuvé en janvier 2017, et sur lequel mon adjoint, M. Didier LIZORET, travaille ardemment avec les membres de la commission de l'environnement et du développement durable pour la déclinaison des 36 actions envisagées. L'installation de ruches dans la vallée est un exemple de réalisation concrète mise en œuvre cette année. Par ailleurs, nous avons appris récemment que notre dossier avait été retenu par l'Agence Française de la Biodiversité pour être éligible à une subvention à hauteur de 80% pour la réalisation d'un Atlas Communal de la Biodiversité. Cet outil pédagogique, j'en suis persuadé, profitera à tous. En 2019, et fort du succès des années précédentes, nous organiserons à nouveau, la semaine du développement durable. Elle se déroulera du 20 au 25 mai. Retenez-bien la date ! Le thème est le même que le fil conducteur du PAPP pour cette année ... l'eau !

Le Schéma Directeur de Développement Durable, tout comme le Projet Educatif Local sont des outils de planification de la politique publique dans des domaines spécifiques. Particularité à Cormelles le Royal, ces programmes ne sont pas le fruit d'un cabinet d'étude quelconque ... non, ils sont directement issus de la réflexion des élus locaux qui, après de nombreuses réunions, ont réussi à bâtir un programme d'actions réalistes, réalisables et surtout adaptées aux besoins de la population. Tel est aussi l'enjeu de la démocratie de proximité. Et bien, dans la même veine, j'ai le plaisir de vous annoncer la naissance d'un petit nouveau ... le Projet Culturel Cormellois, approuvé par le Conseil Municipal en octobre dernier. Je remercie ma première adjointe, Mme Sophie OBLIN-POMMIER, en charge de la culture et de la jeunesse ainsi que les membres de sa commission et tout particulièrement Mesdames LOPEZ et NANG qui, à travers leur investissement, ont permis de définir 31 actions culturelles à mettre en œuvre. A titre d'exemple, je peux vous citer quelques actions comme le réaménagement de la salle de l'Orée du Bois pour pouvoir accueillir différents types de spectacles, l'organisation de stages d'arts plastiques ou encore la création d'évènements comme la fête de la musique. Tout ça ne se fera pas en un an car le projet doit se décliner jusqu'en 2022. Nous remettrons sur le métier ce projet pour en tirer le bilan et construire d'autres actions dès 2021, enfin ... si tout va bien.

Mais des manifestations créatrices de lien social, nous en avons déjà quelques-unes sur la commune... avec la première d'entre-elles, la fête en famille ! Cette année encore, grâce à toutes les associations engagées dans cette aventure, nous avons battu des records d'affluence. Cette fête est désormais bien ancrée dans le paysage Cormellois et concourt directement au bien vivre ensemble que nous cherchons systématiquement à promouvoir. Je remercie vivement toutes nos associations partenaires de cet évènement majeur de la Commune.

J'ai un scoop à vous annoncer ce soir. Réservez bien la date du 2 juin prochain et nettoyez vos baskets, car nous organiserons pour la première fois, et dans le cadre de la Mondeville Run, une course à pied purement cormelloise qui devrait se dérouler en grande partie dans nos Vallées. Cette course sera avant tout familiale, où tous les âges seront admis à participer, où les gens pourront soit courir, soit marcher. Je vous encourage toutes et tous à vous inscrire pour participer à la course qui portera le nom de ... « des vallées Cormelles le Royal ! ».

Pour la première fois cette année, nous avons décidé de participer, de façon symbolique à la lutte contre le cancer, en illuminant de rose la façade de la Mairie. Nous avons également soutenu la Ligue et le club cormellois de badminton quand ils ont eu pour projet d'organiser une compétition, les volants roses, les 20 et 21 octobre dernier. Cette manifestation a permis de récolter 1 835 euros au profit de l'association Mathilde. Je dois également souligner la participation active du Comité de Jumelage Allemand, emmené par son emblématique

Présidente, Mme Claudie FREMIN, qui n'a pas hésité à prêter main-forte au club de Badminton pour l'organisation de ce week-end solidaire. Qui plus est, ce même comité de jumelage a organisé une vente de roses lors d'un match de Hockey à la patinoire de Caen, toujours dans le but d'aider l'association MATHILDE. Bravo à eux et je félicite tous les organisateurs et tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à cette journée solidaire, et notamment mon adjoint aux sports, M. Mustapha MZARI-ROSSI et les membres de la commission des affaires sportives. Le 21 novembre 2019, une autre journée de solidarité s'est déroulée à la Halle des Sports. Organisée par LADAPT, cette journée « Sportons ensemble », avait pour but d'accueillir et de faire participer à différents ateliers sportifs, des personnes en situation de handicap. De nombreuses associations cormelloises ont joué le jeu et je les en remercie, car tout comme je vous l'ai dit tout à l'heure, au sujet de l'éclairage public, l'intérêt général n'est pas une histoire de nombre ou de pourcentage. C'est aussi apprendre à connaître l'autre et à le respecter dans ce qu'il est. Je pense sincèrement que ce genre de manifestation peut contribuer à l'éveil de tous, peut modifier le regard de certains sur d'autres et je ne peux que nous féliciter d'avoir accueilli cette journée. Je remercie toutes celles et tous ceux qui ont permis sa réussite.

Puisque nous parlons solidarité, j'ai l'honneur de vous informer que nous avons signé une convention de partenariat avec l'association « ACTIOM - Ma Commune, ma santé ». Cette convention a pour but d'offrir à tous les Cormellois qui le désirent, la possibilité d'accéder à une mutuelle de santé à un prix très attractif. Cette action, menée par ma collègue, Mme Pascale BOURSIN, Maire adjoint déléguée aux affaires sociales, sera mise en œuvre au cours de l'année 2019. Je vous encourage donc, si cela vous intéresse, à guetter la sortie des prochains numéros de l'écho de la vallée, réalisés par mon autre adjointe, Mme Chantal RENOUF, dans lesquels tout vous sera expliqué.

Enfin, que serait un discours des vœux du Maire, sans un mot sur les finances communales ? Mon adjoint, M. Jean-Philippe MAUPETIT, se triture les méninges chaque année pour trouver des solutions et financer toutes les actions dont je viens de vous parler. Or des actions à venir, nous en avons encore sous le pied ... Je vous rappelle, comme tous les ans, que le désengagement financier de l'Etat, toutes ces dernières années, nous a contraint à réaliser des rationalisations budgétaires drastiques. Ça n'est pas moins d'1 Million d'euros que nous avons perdu au total en 5 ans.

Je compte bien entendu sur Madame DUMONT, pour faire remonter au plus haut niveau nos inquiétudes sur l'avenir des finances communales.

Madame DUMONT justement, je tiens à vous remercier publiquement et très sincèrement de votre heureuse initiative d'avoir créé le parlement des enfants auquel trois de nos classes cormelloises vont participer en 2019. Cette éducation citoyenne à taille réelle est un élément de bon sens pour rapprocher les instances décisionnelles, comme celle de l'assemblée nationale, de la population. Je vous laisserai expliquer en deux mots, tout à l'heure, votre magnifique projet.

Je souhaiterai également saluer notre partenariat avec la Banque Alimentaire qui, cette année encore, a répondu favorablement à notre opération dite du « Calendrier de l'Avent ». Les bénévoles sont intervenus dans les écoles pour expliquer aux enfants la notion de solidarité. Je les en remercie et je remercie tous les Cormellois qui ont participé à cette opération en apportant, le samedi 15 décembre dernier, des denrées au profit des plus démunis. Nous avons battu le record de l'année dernière de plus de 100 repas. Merci à vous tous !

Pour terminer ce discours, car je vois qu'il y en a qui commencent à bailler, je veux également remercier mes collègues élus du conseil municipal, mes adjoints et l'ensemble du personnel communal, sans qui, tous ces projets, toutes ces réalisations, ne pourraient avoir lieu.

Continuons tous ensemble comme ça !

Enfin, je souhaiterais porter un message de paix, de respect mutuel. Notre société a évolué, comme le dit Maître DUPONT-MORETTI dans son dernier livre, vers « l'hyper », vers la radicalisation des pensées, ce qui nous mène tout droit à l'extrémisme ... or l'histoire nous l'enseigne, les extrêmes n'ont jamais apporté d'évolution positive et ont surtout contribué à la division des peuples.

Il faut accepter le pluralisme des idées, trouver des compromis et des consensus car là est le respect de l'autre.

Il faut accepter les différences, la diversité, car là est notre richesse.

Aussi, et si vous me le permettez, je terminerai, une fois n'est pas coutume, en tentant de chanter, à la manière d'Orelsan, cet artiste Caennais désormais bien connu ....

En régie, pouvez-vous envoyer la sauce, s'il vous plait ?

Simple, basique ... vous connaissez ?

**« Dans une société la diversité des idées doit être respectée, SIMPLE,  
Mais on ne peut réellement gouverner qu'à la majorité, BASIQUE  
Pour entendre les voix de tous les français il faut d'la proximité, SIMPLE  
La proximité des élus permet de les écouter, BASIQUE  
Ecouter ses concitoyens est un gage de respect, SIMPLE  
Le respect est la base de la vie en société, BASIQUE  
A Cormelles le Royal nous travaillons pour ça justement, SIMPLE,  
Pour le bien vivre ensemble .... tout simplement, BASIQUE. »**

Sur ces mots, je vous remercie toutes et tous de m'avoir écouté.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'années, une bonne et heureuse année 2019.